

**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-19**

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le **28 AVR. 2026**
ID : 062-216209080-20260423-19_2026-DE

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

L'an deux mille vingt-six,
Le 23 avril à 19 heures,

Date de convocation : Le 16 avril 2026
Date d'affichage : Le 16 avril 2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

Présents :

Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Tatiana LECUYER, Alain FIX, Valérie DELATTRE, Bernard MOUSSAY, Sylviane CORNET, Jean-Pierre FLOUR, Nicole MAGNIER, Philippe LELIEVRE, Valérie MANCHUELLE GILLET, Calypso HOLUIGUE, Benjamin DESENCLOS, Marion LANNOY, Jean-Pierre KINOO, Delphine LEDOUX,

17/19

Excusé :

- Patrick GOMEL donne pouvoir à Benjamin DESENCLOS
- Julien DIEU donne pouvoir à Philippe LELIEVRE

2/19

Absent :

0/19

Valérie DELATTRE est nommée secrétaire de séance.

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMMUNALE
AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée présente d'allouer une subvention au CCAS de la commune.

Après concertation de la commission Finances, il est proposé d'en fixer le montant à **16 000,00€**.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le 28 AVR. 2026

ID : 062-216209080-20260423-19_2026-DE

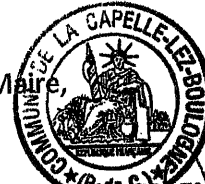
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : 19 voix pour ; 0 contre ; 0 abstention, attribue la subvention au CCAS de la commune.

Le Conseil Municipal : les Membres présents,

Fait et délibéré

A La Capelle-Lès-Boulogne, le 23/04/2026

Le Maire,



Jean-Michel MOREMONT.

Certifié et rendu exécutoire le : 28.04.2026